



Appui à la Gestion des  
Connaissances (AGC)  
Direction de la Stratégie  
Département de la Recherche  
5, rue Roland Barthes  
75012 Paris / France  
www.afd.fr



**Dans ce numéro**

**DEFIS MONDIAUX**

- Propriété intellectuelle
- Aide au commerce

**GEOGRAPHIES**

- Maroc
- Sri Lanka

**ORGANISATIONS**

- PNUD
- Processus de Kimberley

**DEBATS SUR L'AIDE** ■ Informal Institutions: How Social Norms Help or Hinder Development ■ Statistics on Aid ■ Le financement du développement

**A NE PAS MANQUER** ■ L'économie solidaire dans les pays en développement ■ La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationale ■ Le FMI et la Banque mondiale : *personae non gratae* en Amérique latine

**Editorial**

**Le 5 juin 2008 : journée mondiale pour l'environnement**

Il n'est pas inutile de rappeler que la journée mondiale de l'environnement a été décidée par l'ONU en 1972 à la conférence de Stockholm sur l'environnement humain. A cette occasion, une autre résolution a été adoptée et a abouti à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Depuis, une ville différente est choisie, chaque année, pour abriter des cérémonies qui permettent de valoriser un thème. Ce dernier comporte un message faisant appel à la conscience mondiale sur l'importance de l'environnement. Il s'agit donc de mobiliser toutes les volontés dans les actions politiques à mener pour le préserver.

Lors de la journée précédente en Norvège (2007), c'est le réchauffement climatique et la menace qu'il fait peser sur les régions polaires qui a été mis en exergue. La journée mondiale 2008 pour l'environnement aura lieu à Wellington (Nouvelle-Zélande). Cette fois-ci, le thème choisi est « pour une économie à faible émission de carbone ». Profitant ainsi de l'évènement, le PNUE exhortera la communauté humaine à opter pour un mode de vie qui consisterait à inverser la tendance en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Les mesures préconisées vont mettre l'accent sur les économies d'énergie

dans le bâtiment, le transport et l'utilisation des équipements électriques. Pour encourager la diminution de production des gaz carboniques, une attention particulière est accordée à l'exploitation et la préservation des forêts. Selon certaines études, le déboisement contribue largement au réchauffement climatique. Cette journée sera donc une occasion d'insister sur l'importance d'une meilleure gestion des forêts dans la réalisation des objectifs climatiques à l'échelle mondiale.

La Direction exécutive du PNUE a justifié le choix de la ville de Wellington comme capitale mondiale pour la célébration de la journée 2008 en indiquant que la Nouvelle-Zélande fait partie d'un groupe de pays ayant opté pour une transition vers une économie « pauvre en CO2 ». Elle a également précisé que l'ensemble des nations devraient bénéficier de l'avantage économique induit par les nouvelles technologies et les stratégies économiques qui préservent l'environnement. L'accès à une énergie plus propre est, en définitive, une opportunité nouvelle pour la réduction de la pollution urbaine et le développement de gisements nouveaux pour l'emploi.

## Défis mondiaux

# Propriété intellectuelle

### L'ouvrage

#### Propriété intellectuelle et droit commun

Bruguière, J.-M. ; Mallet-Poujol, N. ; Robin, A., 2007, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 400 p. - Cote J3.080

Le régime spécifique du droit de la propriété intellectuelle, à bien des égards exorbitant du droit commun, est savamment rappelé dans les manuels juridiques, dès lors qu'il s'agit d'en limiter les attributs et les effets dans le temps. Mais quels rapports entretient ce droit spécial - droit exclusif octroyé aux créateurs solennisé depuis 1992 dans un Code de la Propriété Intellectuelle - avec le droit commun façonné dans la puissante matrice du Code civil ? C'est sur ce vaste chantier de réflexion que le lecteur est invité à se pencher, à l'heure où la question de l'éparpillement des propriétés intellectuelles ou encore de l'inflation des nouveaux monopoles est inlassablement soulevée. Quelle est donc la nature des relations tissées entre ces deux corps de règles, règles du droit commun ou règles spécifiques ? L'analyse des interactions entre droit commun et droit de la propriété intellectuelle est proposée à la lumière d'un certain nombre d'exemples. L'objectif de cette recherche n'est pas de gommer les spécificités et les finalités du droit de la propriété intellectuelle au profit du droit commun. Au contraire, la construction progressive et récente du droit de la propriété intellectuelle ne se fait pas au détriment du droit commun. C'est à cette condition que seront préservées l'harmonie et la cohérence des systèmes juridiques... (Introduction).

### L'ouvrage

#### Pouvoir savoir : le développement face aux biens communs de l'information et à la propriété intellectuelle : santé, agriculture, industrie, culture

Peugeot, V., 2005, C & F Editions, 252 p. - Cote O1.060

Les régimes de propriété de l'innovation, de la connaissance et de la création ont un impact sur l'organisation du monde. Les droits de propriété intellectuelle définissent l'équilibre entre l'intérêt des créateurs, des innovateurs,

des producteurs, des distributeurs et des publics. Or ces droits sont en pleine mutation, sous l'impact conjugué de l'irruption des technologies de l'information et de la mondialisation. L'évolution récente des droits de propriété intellectuelle à travers de grands textes internationaux (ADPIC à l'OMC, réforme de l'OMPI, convention pour la diversité culturelle à l'UNESCO, déclaration du SMSI...) pérennise leur impact négatif sur les peuples du Sud. Face à cela, des mouvements résistent à ces processus et élaborent des alternatives : interdiction des OGM, promotion du logiciel libre, défense des droits des malades, diversité culturelle. La récente Déclaration de Genève portée par une coalition mondiale cherchant à étendre les biens communs de l'information, ainsi que les positions prises par certains gouvernements du Sud au sein de l'OMPI, montrent qu'un espace est en train de s'ouvrir.

### L'article

#### Les conflits Nord-Sud autour de la question de la protection du médicament

Problèmes économiques, n° 2933, 2007, pp. 18-27

Particulièrement vives, notamment dans le cas des médicaments, les entreprises pharmaceutiques du Nord ont intérêt à ce que leurs brevets soient reconnus et respectés dans le plus grand nombre de pays. Toutefois, dans la plupart des pays du Sud, les brevets sur les médicaments n'ont été reconnus que dans les années 1990. L'Argentine, le Brésil, la Jordanie et l'Inde, en particulier, en ont profité pour créer ou développer leur propre industrie pharmaceutique fabriquant des produits génériques. Si les négociations sur la santé publique sont délicates, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Conseil des Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) n'ont pas toujours contribué à alléger le cadre juridique multilatéral, d'où le développement croissant d'accords bilatéraux. Les blocages des négociations entre les deux blocs géographiques émanent également du Sud, notamment de la part de grands pays à revenus intermédiaires, comme le Brésil, dont les positions sur ce sujet ne font pas toujours l'unanimité au sein des pays en développement.

## Défis mondiaux

### Aide au commerce

#### L'ouvrage

##### L'aide au commerce, comment la rendre efficace ?

2007, OCDE, 102 p. - Cote R3.168

Cet ouvrage renseigne sur les montants que les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE consentent déjà au titre de l'aide en faveur d'activités liées aux échanges. Il évalue l'efficacité des programmes. Il fait valoir que le renforcement de la responsabilité mutuelle au niveau local sert à la mise en place d'un mécanisme d'examen à l'échelle mondiale. En d'autres termes, l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, faciliterait l'impact de l'aide au commerce. Il est impératif de renforcer, en particulier, l'appropriation locale et la gestion axée sur les résultats. Cela est essentiel pour que l'aide au commerce permette aux pays en développement et aux pays les moins avancés de bénéficier plus largement des avantages découlant du système commercial multilatéral et de se donner les moyens d'accroître effectivement leurs capacités dans le domaine des échanges.

#### Le rapport web

##### Aid for Trade at a Glance 2007: First Global Review

Wignaraja, S. ; Miras, C., 2008, 84 p.,

Ce rapport rend compte des tendances et des évolutions de l'allocation des flux d'aide au cours de la période 2002-2005, en particulier en ce qui concerne l'aide au commerce. Rappelant les principes du cadre de suivi défini par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il évoque les réponses apportées par les pays donateurs et pays partenaires à l'enquête faite sur leur stratégie d'aide au commerce, leurs engagements et leurs allocations. Les auteurs affirment que si, dans l'ensemble, il est possible d'améliorer le fonctionnement de l'aide au commerce, en mesurer les effets à l'échelon mondial est extrêmement difficile. La plus grande part de l'aide est dirigée vers l'Asie et les pays à revenu intermédiaire mais il existe de grandes disparités entre les flux d'un pays à l'autre ; une large part

#### L'AGENDA

- 16-17 mai 2008 - Grands rendez-vous de l'emploi en Afrique et des rencontres managériales, Paris, France
- 19-24 mai 2008 - Assemblée mondiale de la santé, OMS, Genève, Suisse
- 19-30 mai 2008 - 9e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, ONU, Bonn, Allemagne
- 21 mai 2008 - Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, ONU
- 24-26 mai 2008 - Réunion des ministres du G8 sur l'environnement, G8, Kobe, Japon
- 3-5 juin 2008 - La sécurité alimentaire et les défis des bioénergies et du changement climatique, FAO, Rome, Italie
- 5 juin 2008 - Journée internationale pour l'environnement, PNUE

des donateurs ont des stratégies d'aide au commerce adaptées aux défis régionaux. Certains bailleurs tentent d'harmoniser leurs procédures et leur aide, mais certains partenaires remarquent qu'il y a place pour des améliorations dans ce domaine. Il convient de multiplier les bonnes pratiques, d'impliquer davantage la participation des partenaires et mieux intégrer la dimension régionale.

#### L'article

##### Aid and Trade

Suwa-Eisenmann, A. ; Verdier, T., *Oxford Review of Economic Policy*, n° 3, Vol. 23, 2007, pp. 481-507 - Cote ART.333

Cet article passe en revue les travaux parus récemment sur le thème des relations entre l'aide au développement et le commerce. Il s'intéresse en particulier aux aspects de substitution et de complémentarité à l'oeuvre dans cette relation. Une distinction est faite entre les effets de l'aide sur les flux commerciaux et l'effet sur les politiques commerciales, pour ce qui concerne aussi bien les bailleurs que les pays bénéficiaires. L'accent est mis sur l'encouragement au commerce, appelé « aide au commerce ».

# Géographies

## Maroc

### L'ouvrage

#### La gestion décentralisée du développement économique au Maroc

Zair, T., 2007, L'Harmattan, 419 p. - Cote PMA.029

Ce livre est un essai de décryptage des déterminants de la politique de l'Etat marocain pour ce qui est de la décentralisation économique. Il ambitionne de dévoiler les explications réelles à la faiblesse du pouvoir économique décentralisé. Il interroge le régime juridique des institutions décentralisées ainsi que le processus de conception des politiques publiques à caractère économique au niveau local. Ce travail part du constat que l'Etat marocain a encore du mal à accepter un concurrent pour assumer les missions du développement économique local. Les exigences de la légitimité politique expliquent une telle situation. Les collectivités locales sont, de fait, largement dominées par les pouvoirs centraux. Le développement local est, par ailleurs, plus qu'avant très fragilisé en raison de sa politisation excessive. La divergence des intérêts en cause s'est traduite par des incohérences nuisibles au niveau local. Il en résulte une approche plutôt redistributive que créatrice de richesses. Les pouvoirs décentralisés, dans ce contexte, sont mal préparés pour conduire sciemment le développement des territoires. (L'éditeur)

### Le rapport web

#### Examen de la politique de l'investissement au Maroc

CNUCED, 2008, 141 p.

Au Royaume du Maroc, les nombreuses réformes engagées par les autorités ont permis d'atteindre une stabilité macroéconomique. Ces mesures ont en effet stimulé le développement du secteur privé et une augmentation des flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE). Cette augmentation constitue un bon résultat qui démontre l'intérêt que le Maroc représente pour les investisseurs étrangers et les efforts accomplis pour assainir l'environne-

ment juridique lié à l'investissement. Le pays a mis en place des structures chargées de la promotion de l'investissement et a fait des efforts pour que sa réglementation soit plus accessible. Le chapitre I est dédié à une analyse des flux et tendances des IDE au Maroc et de leurs effets sur l'économie nationale. Le chapitre II analyse le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de l'investissement au Maroc. Le chapitre III évalue l'efficacité de la politique de promotion de l'investissement au Maroc. Ce rapport analyse les atouts et les limites des institutions existantes chargées de l'investissement et procède à un examen du statut de la Direction des investissements et de ses activités. Le chapitre IV traite des interactions existantes entre les sociétés transnationales, les IDE et l'activité de recherche et développement. Enfin, le chapitre V est consacré aux conclusions et recommandations.

### L'article

#### Du tourisme et de la géopolitique au Maghreb : le cas du Maroc

Hillali, M., Hérodote, n° 127, 2007, 18 p.

Au Maghreb, le Maroc et la Tunisie ont fait du tourisme le levier économique de leur développement national. À l'inverse, l'Algérie a préféré l'ignorer pour préserver les acquis sociaux et moraux de sa jeune révolution. L'hostilité entre le Maroc et l'Algérie a empêché l'émergence d'une force régionale dont le tourisme aurait été le premier bénéficiaire. Pour le Maroc, plus qu'un secteur économique d'appoint, le choix du tourisme est avant tout une option hautement compatible avec la doctrine monarchique. C'est pourquoi il faut tenir compte des héritages historiques, des mouvances politiques et des composantes sociales du royaume pour comprendre les choix politiques et économiques qui ont été faits.

## Géographies

### Sri Lanka

#### L'ouvrage

**Sri Lanka et Maldives : comprendre, exporter, vivre**

Colaris, H., 2007, Ubifrance, 261 p. - Cote ZOI.006

Pays insulaires, le Sri Lanka comme les Maldives ont été durement frappés par le raz de marée du 26 décembre 2004 mais ont, l'un comme l'autre, renoué depuis avec une croissance économique impressionnante. Bien que d'un poids respectif très différent, il s'agit de deux marchés très porteurs pour les entreprises françaises tant en termes d'exportation que de potentiel d'investissement. Des opportunités sont à saisir aux Maldives notamment en matière de développement touristique. Le Sri Lanka offre également des débouchés en termes de grands projets d'infrastructures mais aussi d'investissements dans l'industrie et les services, grâce aux retombées de ses accords de libre échange régionaux et aux bénéfiques du SPG +, qui lui a été accordé en 2005 par l'Union européenne. Ce pays compte en effet diversifier sa base exportatrice et se positionner en plate-forme entre l'Asie du Sud et l'Europe.

#### Le rapport web

**Étude de cas sur le régime foncier et les pressions sur l'environnement chez les populations urbaines pauvres de quatre quartiers de Colombo (Sri Lanka)**

Velez-Guerra, A., 2006, 79 p.

Cette recherche vise à montrer que l'insécurité du régime foncier qui découle des processus informels d'accès aux terres est l'obstacle le plus important auquel se heurtent les gouvernements locaux et les populations pauvres pour éliminer les risques environnementaux, alléger les pressions sur l'environnement et mettre fin au cycle de la pauvreté. Selon les auteurs, la sécurité du régime foncier, distinction faite d'une pleine détention de titres de propriété, est l'une des conditions préalables à l'investissement des populations pauvres dans l'habitat et le développement communautaire. Pour l'instant, les gouvernements locaux ne se fient généralement qu'à la tenure légale pour fournir des services sociaux et environnementaux aux citoyens.

#### L'AGENDA

- 14-15 mai 2008 - Assemblée générale de la Banque africaine de développement (BAD)- Maputo, Mozambique
- 14 - 17 mai 2008 - Forum économique international organisé par le ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement technologique du Cameroun en collaboration avec l'Union africaine, Yaoundé, Cameroun
- 14 - 18 mai 2008 - Conférence des jeunes leaders et entrepreneurs d'Afrique et du Moyen-Orient, Ouagadougou, Burkina Faso
- 15-18 mai 2008 - Sommet de l'UE et Amérique latine, Lima, Pérou
- 27-30 mai 2008 - Atelier sur l'évaluation des marchés régionaux de produits de base agricoles, ACP/UE, Dakar, Sénégal
- 21-22 mai 2008 - Réunion de haut niveau CAD/OCDE, OCDE, Paris, France

Les auteurs donnent un aperçu de l'ampleur de la pauvreté urbaine et montrent comment ce phénomène dicte la planification urbaine dans les pays en développement.

#### L'article

**Bipolarité et pratiques successorales dans la démocratie sri lankaise**

Meyer, E., Critique internationale, 2006, 13 p.

Le Sri Lanka a pour particularité de concilier des pratiques successorales familiales (fixées en 1952, soit quatre ans après l'Indépendance) avec un système d'alternance démocratique entre deux partis - UNP et SLFP - dont les leaders appartiennent, au moins depuis 2005, à deux clans familiaux : les Senanyake et les Bandaranaike. Chez les premiers, les femmes (tout d'abord la veuve du fondateur, puis sa fille) ont pris la succession *via* un processus proche des pratiques du Bangladesh. Bien que le pays ait connu de graves crises depuis les années 1970, à savoir les rébellions fomentées par le JVP, une organisation révolutionnaire cingalaise, puis par le mouvement séparatiste armé contrôlé par les Tigres tamouls (Liberation Tigers of Tamil Eeran – LTTE), ces événements n'ont guère affecté les mécanismes de succession qu'il est donc possible d'interpréter comme des éléments structurels de longue durée.

# Organisations

## PNUD

### L'ouvrage

#### Construire des secteurs financiers accessibles à tous

United Nations Capital Development Fund, 2006, PNUD, 214 p. - Cote F7.012

Ce « livre bleu » a été élaboré pour servir d'outil et de guide aux décideurs qui souhaitent construire des secteurs financiers accessibles à tous dans leurs pays. Sur la base d'une vision claire de la finance inclusive, il analyse les différentes contraintes limitant l'accès aux services financiers formels, identifie les principaux défis pour les institutions de microfinance cherchant à accéder aux marchés financiers, discute du cadre politique et du rôle du secteur public dans la finance inclusive et prend en compte une variété de questions sur la réglementation et la supervision relatives à l'inclusion financière. Il met aussi en relief des questions politiques clefs et des options stratégiques auxquelles doivent faire face les décideurs dans la construction de secteurs financiers inclusifs. Enfin, le « livre bleu » décrit un processus que les décideurs peuvent utiliser pour établir un dialogue national afin d'élargir et d'approfondir l'accès aux services financiers pour les pauvres.

### Le rapport web

#### Evaluation du projet PNUD/UNOPS sur la réconciliation et le développement communautaire en Ituri (RDC)

PNUD, 2007, 93 p.

La pacification à travers le développement communautaire : telle était l'idée maîtresse du projet évalué, dont la réalisation s'est déroulée à partir de 2003 dans le district d'Ituri (RDC) ravagé par la guerre. La planification du projet n'a pas tenu suffisamment compte des conditions difficiles dans lesquelles il allait se dérouler. La centralisation des tâches de gestion du projet au niveau du PNUD et de l'UNOPS à Kinshasa et les ressources limitées mises à la disposition du projet à ce niveau central ont gêné les efforts de réalisation sur le terrain. La gestion stratégique n'était pas non plus au diapason. Le pro-

jet ne s'est pas moins terminé sur des résultats positifs parce que les organisations locales partenaires ont bien accueilli l'idée de la pacification à travers le développement communautaire. Elles ont reflété ce concept dans leurs micro réalisations. Grâce à des partenaires locaux et une équipe locale des Nations Unies, et malgré des délais, les micro-réalisations ont bien progressé pour atteindre les objectifs de réconciliation, reconstruction, renforcement des capacités locales et de sensibilisation au péril du VIH/SIDA. Dans son ensemble, le projet a contribué à démarrer les processus de pacification et de développement communautaire dans le district.

### L'article

#### Le développement urbain durable : *best practice* ou leurre méthodologique ?

Navez-Bouchanine, F., *Espaces et Sociétés*, n° 131, 2007, 17 p.

Cet article questionne les présupposés, la consistance des intentions de départ et l'impact qu'une « bonne pratique » peut ambitionner d'avoir. Il explore ensuite quelques effets de sa mise en œuvre, en prenant comme exemple la « participation » dans les projets de développement durable. À partir de l'expérience marocaine des agendas 21 locaux (1996-2006), il s'agit de voir comment on opère la diffusion de « bonnes pratiques », en particulier pour la prise en compte du social et de la participation des populations concernés par le processus de décision dans ces projets. Dispositifs et procédures sont examinés du point de vue de leurs objectifs et de la méthodologie préconisée, puis observés dans la réalité de leur mise en œuvre. Il en ressort des constats de rigidité et de naïveté méthodologiques, de la part des experts des bailleurs de fonds (Banque mondiale / PNUD) et d'une démarche finalement peu soucieuse au fond des réalités socio-politiques locales.

## Organisations

# Processus de Kimberley

### L'ouvrage

**Pour que ça marche : pourquoi le Processus de Kimberley doit faire plus pour mettre fin aux diamants du conflit**

Global Witness, 2007, 48 p.

Le système de certification du Processus de Kimberley est un accord conçu pour éliminer le commerce des diamants du conflit. À l'heure actuelle, 69 des pays qui participent au Processus ont adopté et mis en application des lois nationales permettant la création de mécanismes de contrôle des importations et des exportations. L'objectif est de prévenir le commerce des diamants du conflit. Ce rapport souligne cependant que, bien que des progrès aient été réalisés et que la mise en place du mécanisme ait largement été saluée à l'échelle internationale, un renforcement considérable du Processus de Kimberley s'impose pour qu'il puisse atteindre son objectif. Les mécanismes internes de contrôle mis en place par les gouvernements pour empêcher le commerce des diamants du conflit ne sont pas suffisamment puissants ou leur mise en œuvre n'est pas adéquate pour supprimer leur utilisation illicite. Il en résulte que des diamants du conflit continuent d'être certifiés dans des pays signataires du Processus de Kimberley. Au contraire, le mécanisme qui avait précisément été conçu pour mettre un terme à leur commerce illégal permet de légitimer ces pierres.

### Le rapport web

**Le diamant dans la géopolitique africaine**

Afrique Contemporaine, n° 221, 2007, 34 p.

L'expression « diamants du sang » renvoie au rôle majeur qui est attribué au diamant dans les guerres qui ont meurtri l'Angola, le Liberia, la Sierra Leone et la République Démocratique du Congo (RDC), principalement dans les années 1990-2000. Y a-t-il donc en Afrique une « malédiction » des diamants ? Y a-t-il un déterminisme naturel qui pourrait faire croire que les diamants conduisent « fatalement » à des conflits ? L'analyse géographique doit être complétée par une analyse géopolitique. C'est ce que les auteurs tentent de faire ici : après avoir exposé les faits

### L'AGENDA

- 14-18 mai 2008 - Congrès des relations internationales, CONOSUR/ENERI 2008, Sao Paulo, Brésil
- 27-29 mai 2008 - Forum mondial économique, OCDE, Sharm el Cheikh, Egypte
- 19-23 mai 2008 - 29ème conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (APRC), FAO, Islamabad, Pakistan
- 28 mai-13 juin 2008 - Sommet de l'Organisation internationale du travail, OIT, Genève, Suisse
- 3-4 juin 2008 - Forum OCDE - Changement climatique, prospérité, stabilité, Paris, France
- 3-5 juin 2008 - Conseil d'administration de l'UNICEF, UNICEF, New York, USA

concernant le rôle des diamants dans les trois principaux conflits mentionnés (Angola, RDC, Liberia-Sierra Leone), ils étudient les éléments contextuels et conjoncturels qui expliquent le lien entre diamants et conflits. Enfin, il y a peut-être des raisons structurelles (naturelles et culturelles) qui font du diamant une « ressource conflictuelle ». Dans tous les cas, il existe des moyens d'agir ou de réagir face aux risques ou aux situations de crise.

### L'article

**Les mouvements de diamants illicites. Processus de Kimberley, note pour la réunion plénière**

Partenariat Afrique Canada / Global Witness, 2007, 4 p.

Tout au long de l'histoire, il y a toujours eu une grande variété de diamants illicites et le vol de diamants est fréquent à toutes les étapes du pipeline. On a aussi utilisé les diamants pour une vaste gamme d'objectifs illicites, dont surtout le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Le Processus de Kimberley (PK) a été créé pour mettre un terme au phénomène qu'on a appelé les « diamants de guerre » et pour en prévenir la réapparition. Au départ, on ne prévoyait pas d'en faire davantage. Il est clair maintenant qu'il existe un vaste commerce de diamants bruts parallèle à celui du Processus de Kimberley. Il se peut qu'il se déroule en partie entre des pays non membres de PK, mais il est de plus en plus évident que certains pays membres du PK participent à ce commerce (Côte d'Ivoire, Turquie, Emirats Arabes Unis, Mexique, Venezuela)...

## Débats sur l'aide

### L'ouvrage

#### **Informal Institutions: How Social Norms Help Or Hinder Development**

Jütting, J. ; Drechsler, D. ; Bartsch, S. ; Soysa (DE), I., 2007, OCDE, 174 p. - **Cote E2.249**

La prise en compte des institutions informelles (structures familiales, traditions, norme sociales) dans les politiques de développement peut constituer un facteur déterminant en termes de résultat dans des contextes d'Etats fragiles et de manque de gouvernance et de développement du secteur privé. Cet ouvrage propose des moyens pragmatiques d'utilisation des institutions informelles. L'approche se démarque à la fois du conservatisme romantique et du modernisme « bulldozer ». Elle consiste à tirer parti des institutions informelles, soit en les prenant dans leur état actuel, soit en cherchant à en optimiser l'impact et à provoquer des dynamiques visant à les transformer de façon à les rendre opérationnelles dans l'amélioration des performances en termes de développement.

### Le rapport web

#### **Statistics on Aid**

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2008, 100 p.

Les dernières statistiques de l'OCDE rendent compte des montants d'aide au développement alloués par chacun des pays donateurs et de leurs bénéficiaires. Elles montrent quels sont les montants destinés aux pays les plus pauvres, quels montants sont attribués aux organisations multilatérales telles que les Nations Unies, quels sont les secteurs qui obtiennent les montants d'aides les plus importants - des infrastructures économiques aux programmes sociaux. Ces statistiques montrent qu'en 2006, les membres du Comité du Développement de l'OCDE ont déboursé 104,4 milliards de dollars US.

### L'AGENDA

- 8 mai 2008 - Réunion à haut niveau, AFD/KFW/BEI, Luxembourg
- 14-16 mai 2008 - 3ème colloque international sur le commerce équitable, CIRAD/PFCE, Montpellier, France
- 28-30 mai 2008 - Conférence internationale pour le développement en Afrique-Ticad-Yokohama, Japon
- 29-30 mai 2008 – Réunion du JV, Monitoring Efficacité de l'aide, CAD/OCDE, Paris, France
- 9-11 juin 2008 – Conférence ABCDE, Banque mondiale, Cape Town, Afrique du Sud

### L'article

#### **Le financement du développement**

Berr, E., Revue Tiers Monde, n° 192, pp. 765-770

L'expérience d'un demi siècle de politiques de développement semble montrer qu'en matière de financement certains écueils n'ont pu être évités. Les mesures récentes destinées à réduire la dette de certains pays pauvres, tout comme les remboursements anticipés effectués par certains pays émergents, montrent que le recours massif à l'endettement extérieur n'a pas eu les effets escomptés. Si la Conférence sur le financement du développement a pris acte des insuffisances constatées, la déclaration finale du Consensus de Monterey s'avère décevante au regard des enjeux. En matière d'aide au développement, les promesses répétées et non tenues amènent certains acteurs à se questionner tant sur ses objectifs que sur son efficacité.

## A ne pas manquer

### L'ouvrage

#### L'économie solidaire dans les pays en développement

Tsafack Nanfosso, R.A., 2007, L'Harmattan, 179 p. - Cote E2.249

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) désigne l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement, n'ont pas pour motif principal le profit. Ces activités peuvent prendre des formes juridiques variées : associations, mutuelles, coopératives, groupes d'initiatives communautaires, groupements d'initiatives économiques, etc. L'ESS recouvre des structures économiques de dimensions hétérogènes et la nature de leurs activités se caractérise également par une grande diversité : soutien scolaire, insertion sociale, sport, culture, services à la personne, finance de proximité, logement, troisième âge, parents d'élèves, développement communautaire, etc. Indépendamment des pays et des régions, l'ESS s'est progressivement constituée pour répondre à des besoins peu ou mal pris en compte par les institutions conventionnelles, notamment par l'Etat ou par le marché, tant au niveau national qu'au niveau international. Cet ouvrage présente une collection de travaux discutés lors du XV<sup>e</sup> colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES organisé à Alexandrie en Egypte. L'objectif poursuivi est de proposer une analyse documentée de l'ESS en se focalisant particulièrement sur les pays en développement.

### Le rapport web

#### La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

United Nations, 2008, 20 p.

Deux ans après l'adoption du Pacte pour l'Afghanistan, la transition politique reste en butte à de graves difficultés. Les Talibans et les groupes armés apparentés à l'économie de la drogue représentent des menaces fondamentales pour les institutions politiques, économiques et sociales, encore fragiles. Malgré les succès tactiques remportés par les forces militaires nationales et internationales, les éléments antigouvernementaux sont loin d'être vaincus. Trente-six

des 376 districts, dont la plupart des districts de l'est, du sud-est et du sud, demeurent en grande partie inaccessibles aux responsables gouvernementaux afghans et aux travailleurs humanitaires. Cela entrave l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes vulnérables, situation que les rudes conditions climatiques des derniers mois ont aggravée. Par ailleurs, la mauvaise gouvernance et les tentatives de développement limitées qui sont faites, notamment, au niveau des provinces et des districts, continuent de susciter une résistance politique favorable, directement et indirectement, aux éléments hostiles au Gouvernement.

### L'article

#### Le FMI et la Banque mondiale : *personae non gratae* en Amérique latine

Toussaint, E. / Millet, D., Problèmes économiques, n° 2944, 2008, pp. 31-34

L'accumulation de réserves de change, entre 2002 et 2007, a modifié les relations entre les pays d'Amérique latine et les créanciers des pays du Nord. L'abondance des recettes d'exportation en devises a en effet incité les gouvernements argentin, brésilien, mexicain, uruguayen et vénézuélien à solder leur compte à l'égard du Fonds monétaire international (FMI) et à s'émanciper de la Banque mondiale. En novembre 2007, six pays d'Amérique du Sud ont signé l'accord officiel de création d'une banque régionale : la Banque du Sud, appelée à jouer à l'avenir pour les pays latino-américains le rôle précédemment dévolu à la Banque mondiale. Le lancement de ses activités officielles est prévu au cours de l'année 2008 avec un capital initial de 7 milliards de dollars.

### Au sommaire du prochain numéro

- DEFIS MONDIAUX : Certification / Bois, NTIC
- GEOGRAPHIES : Nigeria, Tunisie
- ORGANISATIONS : Réglementation bancaire, OCS

Cette revue mensuelle des publications sur le développement a pour ambition de donner chaque mois, de façon synthétique, un écho particulier aux contenus scientifiques et techniques des principales revues et publications mondiales traitant les différentes dimensions du développement. Cette revue s'attache notamment à la restitution des contenus publiés par les éditeurs et revues suivantes et n'engage donc pas la responsabilité de l'AFD :

A propos Africa confidential • African business magazine • African review of money finance and banking • Afrique agriculture • Afrique éducation • Aghrymet • Bulletin Alter-agri • Alternatives économiques • Alternatives internationales • Arabies • Archimède et Léonard • Les carnets de l'Aitec • Ashgate • Assexport • Autrepart • Aventure au XXème siècle • Banque magazine • Bois et forêts des tropiques • Bulletin de l'Union européenne • Bulletin d'informations économiques et commerciales Nigéria • Bulletin du club du Sahel • Bulletin du Conseil général du Gref • Bulletin du Fmi • Bulletin du Parlement européen • Bulletin économie solidaire Ires • Bulletin Medcoop • Bulletin mensuel de la Commission des opérations de bourse • Bulletin Objectif Terre • Bulletin officiel de la Banque de France • Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission d'Outre-mer (leom) • Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission des Dom (ledom) • Bulletin tropical Cahiers/agriculture • Les Cahiers de l'Ifri • Les Cahiers de l'Outre-mer • Les Cahiers d'études et de recherches francophones • Cambridge Journal of Economies • Choix • La chronique Amnesty International • Commerce international du bois • Le Courrier de la planète • Le Courrier des Pays de l'est • Le Courrier du maire • Critique internationale • Déchets, sciences et technique • Diagonflash • Dialogue • Eau potable • Ecoliers du monde • Economia • Economica • Economie et humanisme • Economie et prévision • Economie et sociétés • Economie et statistique • Economie internationale • L'Economie politique • Economie rurale • Energie plus environnement et techniques • L'Environnement magazine, décision environnement • Revue études • Les études de la Dgcid • Etudes foncières • L'Expansion Management Review • Eyrolles • Faim et développement magazine • Far Eastern Economic Review • Finances et développement • Bulletin d'information forêt méditerranéenne • Forum du commerce international • Fraternelle • Fruitrop • Gafi - bulletin d'informations • Géopolitique • Gérer et comprendre - annales des mines • Grain de sel • Gret • L'Harmattan • Health Policy and Planning • Hérodote • Hommes & migrations • Hydro plus magazine • Industry and Environment • Infosuma • Insee première • International Rubber Digest • IRD • Journal des Communautés européennes • Journal of African Economies • Journal of Microfinance • Khartala • Lettre Africa Energy Intelligence • Lettre d'information de l'Adea • Lettre d'information de l'Eadi • Lettre de conjoncture Bnp Paribas • Lettre de la profession bancaire • Lettre de l'Atibt • Lettre de l'Isted • Lettre de l'Océan indien • Lettre de Profession politique • Lettre de transparence • Lettre du blanchiment • Lettre du Cean • Lettre du Cepii • Lettre du Sahel • Lettre Gereso • Lettre mensuelle d'Equilibre et populations • Lettre mensuelle leom • Lettre mensuelle ledom • Liaisons énergies francophonie • Litec • Maghreb sélection • Marchés des céréales • Marchés du riz • Le Marin • Middle East Economic Digest • Mining journal • Le Moci • Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment • Nord- Sud Export • Les Notes bleues de Bercy • Note de conjoncture de l'Insee • Notes et études documentaires • Notes rapides de l'aurif • Les Nouvelles calédoniennes • Les Nouvelles d'Addis • Nouvelles de l'Uit • Nouvelles du sud • Nouvelles économiques et financières de Tunisie • Les Nouvelles de l'Office international de l'eau • L'Observateur de l'Ocde • Observations et diagnostics économiques • Ocde • Oil World • Option finance • Péninsule • Perspectives de l'alimentation Fao • Perspectives économiques de l'Ocde • Pétrole & gaz informations • Peuples en marche • Politique africaine • Politique étrangère • Problèmes économiques • Repères émergents • Revue Cambodge actualités • Revue d'économie du développement • Revue d'économie financière • Revue d'économie industrielle • Revue d'économie politique • Revue de la stabilité financière • Revue des concessions et délégations de service public • Revue des transports urbains • Revue des questions humanitaires • Revue du Trésor • Revue économique et sociale • Revue humanitaire • Revue Tiers monde • Rice Situation and Outlook Report • Santé et travail • Savings and Development Sciences • Journal sécheresse • Small Enterprise Development Journal • Sociétal • Sugar and sweetener • Syfia international • Systèmes solaires • Techniques financières et développement • Techniques culturelles simplifiées • Transports urbains • Transport international Urbanisme • Vietnam Investment Review • Villes en développement • Vivre autrement • World Bank Economic Review • World Bank Research Observer • World Development • World Economic and Financial Surveys • World Economic Outlook.

**Directeur de la publication :** Jean-Michel SEVERINO

**Responsable de la rédaction :** Véronique SAUVAT

**Coordination :** Hadj LAKHAL, Véronique SAUVAT

**Réalisation :** Hadj LAKHAL, Daniel LAMORLETTE, Chantal SARALLIER, Sylvie SCIANCALEPORE

**Graphisme :** Solange Münzer • **Saisie/mise en page :** Francine GILBERT

ISSN 1776-1069

**Pour contacter RCH/AGC : 01 53 44 36 43**